

Vivre à Chéniers

28



2ème semestre 2023



Dans ce numéro :

Photo de couverture : Citrouilles d'Halloween mise en scène à l'épicerie Vival et prise en photo par Monique Gauthier

Le mot du Maire	3
Décisions municipales - Travaux	4-6
Pôle des Services au Public	7
Ecole Louis Magnard	8
La Tuilerie de Pouligny	9
Le Moulin de Piot	10-11
Intercommunalité	12
De tout, un peu	13-23
La gestion des déchets	23-24
Annuaire des entreprises, commerces et artisans à Chéniers	25
Les associations	26-33
Etat civil	34
Animations 2024	35
Les numéros d'urgence	36

Horaires d'ouverture des services publics de la commune

Mairie : Tél. 05.55.62.13.08 - Email : mairie.cheniers@orange.fr - site : www.mairie-cheniers-creuse.com

Tous les matins du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, s'adresser aux adjoints

Pôle des Services - Agence Postale et Médiathèque :

05 55 62 47 64 - Email : biblio.cheniers@orange.fr

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 16 h 30

Samedi : 9 h - 12 h

Bulletin d'informations municipales de la commune de Chéniers (Creuse)

Directeur de la publication : Gilles GAUDON

Mise en page/rédaction : mairie de Chéniers

Imprimé par nos soins

Dépôt légal : décembre 2023



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous adresse la revue Vivre à Chéniers.

La priorité a été axée sur le site du Moulin de Piot.

Les travaux ne se feront qu'en 2024. Le développement de Piot est important. Chaque année, il augmente sa fréquentation. 2023 est une année record.

Je sais que certains week-end sont parfois gênants et je vous remercie de votre compréhension.

Concernant la réhabilitation du Clocher Porche, les études sont pratiquement terminées et les travaux doivent débuter en 2024.

Le 3ème axe choisi par le Conseil municipal est la création et l'aménagement d'un parking à côté de l'ECL.

Le montant des travaux et le financement avec les subventions peuvent encore évoluer.

C'est pourquoi ces projets ne seront définitivement engagés qu'au fur et à mesure de l'accord des subventions.

Vous trouverez ces informations plus détaillées à l'intérieur de notre bulletin.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 6 janvier 2024.

L'année dernière, le 25 novembre 2022, Gisèle BLANC nous a quittée. Elle a occupé la fonction d'adjointe au maire pendant 2 mandats.

Cette année, le 10 août 2023, c'est Roger ROVELON qui lui aussi est parti. Il a servi sa commune en tant qu'adjoint durant 2 mandats.

Ayons une pensée pour eux.

Le Maire,
Gilles GAUDON

Décisions municipales

Positionnement à la création d'une structure mutualisée pour l'interconnexion des réseaux en eau potable

Afin de garantir aux habitants de la commune un accès de qualité en quantité suffisante, une délibération de principe concernant la possibilité de regrouper différentes communes du nord de la Creuse a été votée. Cette possibilité de regroupement se traduirait par la création d'une structure mutualisée permettant une interconnexion des réseaux d'eau potable et de leur exploitation. L'intérêt est de conserver un syndicat assurant la gestion de l'eau potable.

Tarification cantine scolaire : remise pour absence lors d'une sortie scolaire

Lors de certaines sorties scolaires il est demandé aux familles de fournir un panier repas pour chaque enfant concerné. Le service de restauration collective fait l'objet d'une tarification spécifique réglementée par la délibération n°DE2011-07-18-08 ne prévoyant pas la possibilité d'un dégrèvement en cas d'absence lors d'une sortie scolaire.

Cependant, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une remise d'un montant de 2,37euros par repas et par enfant en cas de sortie scolaire prévoyant l'élaboration d'un panier repas fourni par les familles. Cette remise sera décomptée sur présentation d'un état de présence justifiant l'absence de service de restauration.

Adressage-validation de la numérotation des habitations

Afin de répondre aux obligations de conformité de la numérotation des maisons en vue de l'arrivée future de la fibre optique, une commission de travail composée des élus a reçu La Poste habilitée à réaliser cette mission.

A la suite de l'étude réalisée entre les élus et la Poste, aucune dénomination de voie ne sera envisagée ou modifiée, seul le numérotage des habitations ne possédant pas de numérotation sera programmé.

Ainsi, dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles. De même, cette démarche est également essentielle et nécessaire pour faciliter le repérage notamment pour les services de secours tels que le SAMU, les pompiers ou encore la gendarmerie qui ont parfois du mal à localiser les adresses en cas de besoin ou urgence. Le repérage est également important pour le travail des employés de la Poste ainsi que pour d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS etc..

Donation

Monsieur Jean-Claude Ducoudray souhaite faire un don à la commune de Chéniers d'une somme d'argent à hauteur de 50 000,00 euros. Celle-ci serait destinée à la réalisation d'un abri au cimetière ainsi que pour des investissements au Moulin de Piot.

Adhésion à l'association des Amis des Peintres de l'Ecole de Crozant-Gargillesse

Dans le cadre de l'adhésion et donc de la cotisation à l'association des Amis des Peintres de l'Ecole de Crozant-Gargillesse, le Conseil Municipal a décidé d'allouer la somme de 150 euros à l'association.

Motion contre la création d'un dispositif de consignation des bouteilles en plastiques :

Fin janvier 2023, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires réunissait les acteurs du secteur des déchets pour relancer une concertation nationale sur la mise en place de « consigne pour recyclage des bouteilles en plastique ». Les industriels tels que *Nestlé Water, Coca, PepsiCo, Danone*, à l'initiative de ce projet, y voient un atout dans le cadre de leur stratégie industrielle : celle d'une technique de greenwashing visant à verdir l'image de la bouteille jetable pour la pérenniser, de fidéliser les consommateurs et de prendre le contrôle d'une matière recyclable essentielle et lucrative (le PET) pour atteindre le taux de collecte pour recyclage de 90% en 2029 inscrit dans la loi AGECL. Parmi de nombreux aspects négatifs, le dispositif n'apporterait aucune autre solution que celle d'une régression sur le plan environnemental : pas de réemploi comme par le passé pour le verre mais d'une consigne qui comporterait les mêmes conditions que celle des bouteilles triées dans les bacs jaunes des collectivités. De plus, cette consigne contribuerait à faire de la bouteille un modèle à usage unique ce qui a pour conséquence d'augmenter la consommation de bouteilles en plastique comme c'est le cas en Allemagne. Ce dispositif comporterait un certain coût et qui, parallèlement, augmente de 20 centimes le prix de toutes les boissons en bouteilles. Cette démarche s'accompagnerait d'une monétarisation du geste de tri. Enfin, la mise en place de cette mesure impliquerait une privatisation de la gestion des déchets ménagers. En effet, les collectivités se verraient retirer une source de recettes alors qu'elles ont investi pour moderniser leur centre de tri. Par conséquent, une telle mesure obligerait la commune, ainsi que toutes autres collectivités concernées, à revoir leur politique de fiscalité et donc revoir à la hausse le coût de ramassage et de la gestion des déchets auprès des contribuables. Ainsi, la Commune de Chéniers s'oppose à ce projet et rejoint la position portée par le syndicat de déchets et intercommunalités, associations d'élus et de consommateurs.

Proposition d'une motion en faveur du maintien du SSIAD à Dun-le-Palestel et le Grand-Bourg

Pour des raisons économiques et de réorganisation, les antennes du SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) à Dun-le-Palestel et au Grand-Bourg sont menacées de fermeture. Les économies attendues, de l'ordre de 15 000 euros, coût actuel de ces deux antennes, seront, en cas de regroupement sur le site de Bénévent l'Abbaye, insuffisantes par rapport aux futures charges engendrées par les coûts de transport dus à l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus. De plus, le temps passé en transport au départ de Bénévent-l'Abbaye pour revenir sur le Grand-Bourg ou Dun-le-Palestel constituerait du temps de soins en moins pour les patients. Ainsi, le Conseil Municipal adopte la motion contre la fermeture de ces deux antennes. Une pétition est disponible à la mairie.

Les travaux

L'Adressage des habitations

Une étude de l'adressage des habitations a été menée dans le cadre d'un projet conventionné avec la Poste.

La décision a été prise de ne pas modifier la numérotation existante. 78 nouveaux numéros, inexistantes, ont été attribués. Le dossier d'adressage ainsi défini a été validé en Conseil Municipal du 5 octobre.

Cette nouvelle base d'adressage est maintenant la seule base de référence dans la Base Adresse Nationale permettant un accès **gratuit et équitable** à tous (administrations, entreprises, secours). L'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP, [Décision n02018-0169](#)) a décidé en 2018 que les adresses versées dans la BAN disposent du **numéro BAN qui permet l'accès à la fibre** sans avoir besoin d'acquiescer d'identifiant complémentaire.

La municipalité a envoyé une attestation de modification d'adresse à chaque propriétaire concerné. La municipalité se charge d'acquiescer et de poser les nouveaux numéros sur les habitations dans un premier temps puis les panneaux signalétiques dans les lieux-dits si nécessaire plus tard.

Eglise : projet ouverture du porche du clocher

Suite à la réception de l'Avant-Projet Définitif du cabinet d'architecte puis de sa validation par les services de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) de la Nouvelle Aquitaine, la déclaration de travaux est déposée et le marché public d'appel d'offres pour les travaux est en préparation. Les choix des offres vont permettre de lancer le projet avec la Fondation du Patrimoine. Des fouilles archéologiques complémentaires seront nécessaires.

Une aide financière de 40 % est prévue de la part de la DRAC et de 15 % de la Région.

Piot : projet de développement du camping

Les permis de construire pour le restaurant et les sanitaires du camping ont été déposés dans les services de la préfecture fin juillet et le 11 septembre. La durée d'instruction des permis de construire étant établi jusqu'à 5 mois, la décision a été prise de décaler les travaux, initialement prévus de débuter en novembre 2023, d'une année.

Le marché public des appels d'offres pour les travaux est en préparation.

Des aides financières à hauteur de 80 % sont en cours d'étude avec l'Etat, la Région, l'Europe et le Département.

Pôle des Services au Public

COORDONNEES TELEPHONIQUES

Pôle des Services : Agence Postale et Médiathèque : **05 55 62 47 64**

Angélique Boitard est en place depuis le mois de juin à votre service pour vous accueillir.

Agence postale

Le prix du timbre vert augmentera à partir du 1er janvier 2024. A compter de cette date, le prix de la lettre verte sera de 1,29 euros.

Celui de la lettre Service Plus, qui permet d'envoyer les documents importants ou petites marchandises rapidement en toute sérénité grâce à un suivi inclus, sera de 2,99 euros.

Le tarif de l'option suivi, qui tient informé des différentes étapes d'acheminement du courrier ainsi que de la date de distribution, reste inchangé à 0,50 euros.

Ces ajustements s'inscrivent dans le dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs décidés par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et permettent d'assurer la pérennité d'un service universel de qualité et de faire évoluer les offres.

A compter du 26 octobre 2023, retrouvez tous les nouveaux tarifs « entreprises et professionnels » sur la www.laposte.fr/tarifsentreprise. Le service client 3634 se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires nécessaires.

★ **Le Bon Plan** ★



LES 100 ENVELOPPES TIMBRES



116 € :

100 timbres en Lettre Verte

Médiathèque

Afin de découvrir les nouveautés, n'hésitez pas à consulter la newsletter de la bibliothèque, disponible à la demande (envoi par mail ou en main propre).

Des nouveautés, aussi bien pour les enfants que pour les adultes arriveront prochainement ! Venez les découvrir !



Si un ouvrage vous intéresse mais qu'il n'est pas disponible à la bibliothèque, il est toujours possible d'effectuer des réservations (ceci en relation avec la Bibliothèque Départementale de la Creuse).

L'école Louis Magnard

Tous les élèves de l'école Louis Magnard se sont retrouvés et ont retrouvé leurs enseignants le 4 septembre 2023.

La classe des Ce1, Ce2, Cm1 et Cm2 retrouve son enseignante, Lucie Besset-Sinais, de retour de son congé parental. En novembre, un nouvel élève intègre la classe. Cette dernière se compose donc de 11 élèves répartis sur les 4 niveaux. Lucie Besset-Sinais assure toujours la fonction de directrice de l'école. Étant à temps partiel pendant les 4 premières périodes de l'année scolaire, le jeudi, la classe est assurée par Marion Pataud.

Cédric Bielarz retrouve sa classe de maternelle-CP avec 14 élèves. Samuella Chénier est l'ATSEM de la classe. En cette première période nous avons aussi retrouvé Marion Basset qui assure la garderie et le service de cantine.

Cette année, en plus de tous les autres apprentissages, les élèves vont bénéficier à nouveau de l'intervention d'un professionnel sportif qui leur permettra d'acquérir des compétences dans les sports collectifs. De plus, les élèves du CP au CM2 participent à un cycle de natation pendant les deux premières périodes de l'année scolaire. Ils se rendent tous les jeudis matin à la piscine de la Souterraine.

Cette année, les élèves de l'école, vont pouvoir lier leurs apprentissages autour d'un projet commun, celui de la poule, du poulailler et du jardin. En effet, grâce à la mairie, l'école dispose d'un poulailler qui permettra d'accueillir 3 poules. Avec l'aide des parents d'élèves pour un projet collaboratif, les élèves vont pouvoir développer leurs compétences dans tous les domaines d'apprentissage (sciences, mathématiques, langage, français, vivre ensemble...).

Lucie Besset-Sinais

Kermesse de l'école organisée le 30 juin 2023 par les parents d'élèves, les enseignants et les enfants !

Notre kermesse a pour but de réunir petits et grands lors d'un après-midi festif et conviviale avec un spectacle créé par les enfants et divers stands et jeux (courses à 3 jambes, tirs-ficelle, chamboule-tout etc...).

En cette année particulière, la kermesse était d'autant plus importante que la menace de la fermeture de d'une classe de notre école a généré une très forte mobilisation générale. Il tenait aux parents d'organiser une belle kermesse pour fêter cela.

Une tombola était à l'honneur avec de nombreux lots allant de la gourde jusqu'aux entrées de parcs d'attractions et châteaux. Nous avons clôturé cette belle fête par un repas convivial où chacun apportait sa participation et où nous avons partagé et échangé tous ensemble dans la bonne humeur.

Nous tenons à remercier tous les participants qui nous ont fait don de lots pour que cette tombola soit réussie et surtout nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à ce que cette journée soit la plus belle pour les enfants.



La Tuilerie de Pouigny



Saison 2023 à la Tuilerie de Pouigny !

Une fréquentation satisfaisante rythmée par une programmation d'ateliers proposés par le potier Pascal Deschamps pendant toute l'année et les vacances scolaires. Initiation ou perfectionnement au modelage et au tournage pour le tout public, des cuissons ou des constructions de fours atypiques, ou encore des ateliers familiaux pour réaliser un nichoir ou un ocarina. Sans oublier les visites guidées ou contées, pour découvrir ou re-découvrir l'histoire de ce lieu unique.

Les deux manifestations majeures ont été combinées cette année : le 23^{ème} marché des potiers et la 14^{ème} fête des vieux métiers, ont eu lieu sur la journée du dimanche 30 juillet. Le choix de réunir ces deux manifestations s'est fait naturellement pour une question de logistique. De manière générale, les organisateurs sont plutôt contents car le public était au rendez-vous pour cette journée festive .

Pour finir, le projet d'avenir structurant pour la Tuilerie avance à grands pas !

Les différentes pistes possibles d'évolution et d'amélioration pour ce lieu riche en histoire et patrimoine sont actuellement à l'étude.



Le Moulin de Piot

Une saison pleine d'évènements semblable à la saison 2022

Les résultats estimés à fin octobre sont satisfaisants, ce toujours grâce aux évènements et aux groupes en basse saison et aussi à la révision des tarifs et du fonctionnement des évènements : 18 461 nuités et 6 302 arrivées. Le mois d'octobre accueille toujours les étudiants en médecine avec environ 400 présents sur 3 WE jusqu'au 1^{er} WE de novembre.

Les Week-Ends de basse saison ont été occupés par des évènements : mariage, groupe de randonneurs, réunions familiales, cousinades, anniversaires, les Eclaireurs de France et de grands évènements comme « Crème Brûlée », la MadJacques, le Critérium National des Etudiants en Médecine et le Championnat Européen de la Coupe Mulet.



Nous sommes inscrits nouvellement comme étape dans un circuit de chevauchée équestre, « La Boucle des deux creuses » (le 1^{er} en Creuse) composé de 6 étapes sur 6 jours. Cette année a été une année de découverte et de validation de ce circuit par des clubs.



La MadJacques a accueilli 2500 participants avec autant de gaité et d'enthousiasme qu' auparavant mais il n'est pas certain aujourd'hui que cet évènement se renouvelle au moulin dans les années à venir.

Le Critérium National des Etudiants en Médecine, organisé cette année par la faculté de Nancy, réunissant 1 400 étudiants dans une fête privée qui a duré 6 jours, a fait l'objet d'une action particulière, comme l'an dernier, avec la participation du département, des communautés de communes du Pays Dunois et des Portes de la Creuse en Marche, des associations Marche Pro Santé et Déclic et de la maison médicale de Claude Landos à la Celle-Dunoise, en organisant d'une part, un accueil des étudiants à leur arrivée (1 gâteau creusois géant et jus de pomme) et d'autre part, une table ronde le samedi matin 8 juillet, très médiatisée, à l'Espace de la Culture et des Loisirs, en présence des acteurs professionnels de la santé dans l'objectif d'œuvrer pour le déclenchement de la venue de nouveaux professionnels de la santé sur nos territoires.

Les Eclaireurs de France se sont installés au Château pendant 3 semaines en juillet et 2 centres aérés sont venus en août.

Le Championnat Européen de la Coupe Mulet, ouvert au public a reçu 1500 participants pendant un WE de septembre. Il a lieu une année sur 2 en France. Les mois de Juillet et Août restent réservés à la clientèle privée.

Le snack-bar « Chez Tonton » a été loué finalement à Jacky Szewc pour la saison après la perte de Charlotte d'Hieux et a connu une belle remontée de la clientèle locale. Les animations au moulin pendant la saison estivale sont fondamentales et très demandées mais n'ont pas pu se dérouler normalement cette année suite à l'accident d'Arnaud Vautrin et nous espérons voir un développement des animations les années suivantes.

« Les Animations du Moulin » créées par Arnaud Vautrin doivent se développer avec la participation d'une nouvelle clientèle locale. A consulter sur le site internet de Creuse Tourisme. Contacts : 06 34 04 03 76 et facebook : @LesAnimationsDuMoulin

« Actif en Creuse » créé par Menzo Van Halm propose la location de tentes équipées sur le camping ainsi que la location de matériels : Canoés Kayaks, VTTs, tir à l'arc etc. Contact : 07 55 64 22 33, et site www.creuse-active.nl/fr/camping

Le projet de développement du site prévu en 2023, est reconnu pour le développement touristique et durable permettant des économies d'eau et d'énergie et pourrait de ce fait être aidé à 80% des dépenses engagées. Ce projet consiste à la reconstruction des sanitaires du camping avec un éclairage de la piste, un remplacement des terrasses des mobil-homes en très mauvais état et au restaurant « Chez Tonton », de la restauration de la cuisine nécessitant une remise aux normes et de la fermeture de la terrasse. Les permis de construire déposés nécessitant un délai maximum de 5 mois pour leur instruction amène à différer les travaux à l'automne 2024. Des dossiers de demande d'aides sont en cours auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Europe.

En 2024 le planning des événements prévus est une fanfare du 8 au 12 mai, Crème Brulée du 21 au 26 mai, la MadJacques les 8 et 9 juin et le Critérium National des étudiants en médecine (CRIT24) du 25 au 30 juin.



Le référencement du rocher d'escalade pris en charge par la Communauté de Communes du Pays Dunois et du département dans la cadre de la compétence « Sport Nature », est en cours.

Intercommunalité

La Communauté de Communes du Pays Dunois

Les projets en cours :

- Création d'une micro-folies à La Celle dunoise : il n'est pas donné suite à ce projet suite à son étude de faisabilité mais une étude est envisagée pour la création d'une micro-folies mobile avec un lieu fixe qui serait situé à l'Espace Monet Rollinat à Fresselines.
- Projet de la réhabilitation du siège de la Communauté de Communes à Dun-Le-Palestel : les travaux sont en cours et pendant les travaux le siège est déplacé dans les anciens locaux de la trésorerie.
- Référencement en préparation des rochers d'escalade du Bourg d'Hem et du Moulin de Piot reconnus d'intérêt communautaire : toujours en cours.
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : toujours en cours d'élaboration.
- Construction d'une plateforme pour déchets inertes pour les entreprises : une étude est en cours avec l'acquisition possible d'un terrain.
- L'étude d'un projet structurant à la Tuilerie de Pouligny est en cours avec une commission en place.

Une motion contre la fermeture des antennes du service de soins infirmiers à domicile sur le territoire et pour le maintien de SSIAD à Dun Le Palestel a été établie.

Une motion contre la création d'un dispositif de consignation des bouteilles en plastique a été établie.

De tout, un peu

Petit cirque

Le 26 mai, la municipalité a accueilli le spectacle de cirque avec « Les Tony » à l'Espace de la Culture et des Loisirs : une petite troupe familiale d'artistes passionnés et attachants qui ont présenté magie, illusion, acrobaties, sketches comiques dans un décor de cirque cabaret. Un spectacle qui a enchanté petits et grands.

La municipalité a offert 20 places aux enfants scolarisés à l'école de Chéniers pour cette occasion.





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VIGILANCE VOLS CARBURANT



**La compagnie de gendarmerie départementale
de Guéret communique :**

Le contexte actuel des prix du carburant et l'approche de la période hivernal entraînent une recrudescence des vols de carburant, notamment de fioul.

Les principales victimes sont les entreprises de transport et d'exploitation agricoles mais certains particuliers sont également touchés.

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

5 moyens de se protéger contre le vol de fioul



L'EMPLACEMENT
DE LA CUVE



LE SYSTÈME
ANTIVOL



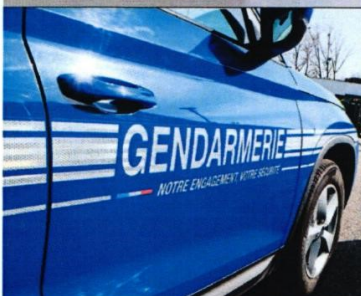
L'ALARME DE
BAISSE DE NIVEAU



L'ÉCLAIRAGE
AUTOMATIQUE



LA CAMÉRA DE
VIDÉO SURVEILLANCE



**Vous êtes victime ou témoin d'un vol
Composez le 17**

Plus de conseils pour les entreprises ==>



NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Une nouvelle filière de tri de l'ameublement dans les déchèteries de Noth et La Souterraine

Courant juillet, les déchèteries de Noth et La Souterraine s'équipent de bennes de tri pour **les déchets d'ameublement** !

Ces bennes vont permettre de récupérer le mobilier usagé qui sera ensuite **trié par matière et recyclé**. Jusqu'ici, les meubles hors d'usage étaient déposés avec les encombrants et éliminés; dorénavant ils pourront être recyclés !

Le mobilier peut être déposé dans la benne quel que soit son état : cassé, abimé, en morceaux, sale, déchiré... et même les tapis et moquettes.

Une benne « ameublement » est déjà en place à la déchèterie de Guéret depuis plusieurs années.

En complément de ces bennes, des supports permettront d'accueillir couettes, oreillers, sacs de couchage, rideaux et voilages, qui pourront ainsi aussi être revalorisés.

Bien sûr, les objets et meubles qui sont encore en bon état peuvent être déposés dans le **caisson Recyclabulle** (en place dans toutes les déchèteries) et ainsi être réemployés plutôt que jetés !

*Les **Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)** sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers, quel que soit le type ou les matériaux les composant : chaises, rembourrés (fauteuil, canapé), meubles de cuisine, literie, meubles de jardin...*



Participation citoyenne

Le dispositif de participation citoyenne

Le 20 juillet 2023, la convention de participation citoyenne a été signée entre le maire de la commune de Chéniers, le directeur de cabinet de la préfecture et les forces de sécurité intérieure.

A ce jour, 21 communes de la compagnie de Guéret (sur les 130) ont signé une convention de participation citoyenne.

C'est donc l'occasion de vous présenter à nouveau le dispositif.



Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement ou pour évaluer la pertinence du dispositif sur votre commune.

#presentspourlesélus



LA PARTICIPATION CITOYENNE



Un réseau de citoyens au sein de la population locale (bénévoles et sans prérogative de puissance publique) en lien avec les Forces de sécurité de l'État (FSE) pour :

- développer une culture de la sécurité auprès des habitants et susciter l'adhésion,
- renforcer le contact entre les forces de sécurité de l'État et la population,
- compléter des actions locales de prévention de la délinquance.



Le dispositif est encadré par la signature obligatoire d'un protocole par le préfet, le maire et les FSE.



Le maire et les FSE animent ce réseau en sensibilisant les citoyens référents :
- aux postures de vigilance,
- aux gestes de prévention,
- aux réflexes à développer pour relayer l'information.



VISIBILITÉ par un logo dédié, pour le distinguer des dispositifs privés existants

Départ à la retraite



Catherine Ducoudray, adjointe administrative et gérante de notre agence postale et de notre bibliothèque a pris sa retraite le 1er septembre 2023.

A cette occasion, ses collègues de la commune et de la Poste, le conseil municipal ainsi que les enseignants et d'autres partenaires qui ont collaboré avec elle durant toute sa carrière à Chéniers, lui ont organisé un pot de départ au cours duquel elle a été remerciée pour son travail et son dévouement au sein de la commune.

Catherine est repartie, avec de nombreux cadeaux tels que des fleurs et d'un séjour vers une nouvelle vie.



Chat + Chats

Une habitante d'un village de notre commune touchée par la prolifération des chats dans son village, envisage de procéder à leurs stérilisations de ce fait vous pouvez l'aider par des dons de nourriture ou par l'adoption après stérilisation.

En la contactant au **06.49.24.91.89**

Listes électorales

Afin de mettre à jour vos adresses sur les listes électorales, nous vous invitons à effectuer cette démarche en mairie.

En effet, il n'y a pas d'inscription d'office en cas de déménagement ou de changement d'adresse de rattachement. Cette procédure doit être réalisée en mairie. De plus, pour que la propagande électorale puisse être transmise à la bonne adresse, tout électeur doit préciser lors de son inscription une adresse de contact.

En cas de modification d'adresse de rattachement, de contact et également en cas de déménagement au sein de la même commune, nous vous remercions de prendre attache auprès du secrétariat de mairie afin d'effectuer la mise à jour requise.

Acte de naissance

Pour vous aider, le guide "Comment obtenir un acte de naissance gratuitement" est disponible à l'adresse suivante : <https://www.extraitactenaissance.com/tuto/>

Enedis—Consignes de sécurité

Suite aux tempêtes que nous avons subies la semaine dernière, nous vous rappelons quelques règles de sécurité,

- ne **jamais** toucher à des fils électriques tombés à terre, de quelque nature qu'ils soient,
- ne **jamais** toucher à un objet en contact avec une ligne électrique,
- signaler à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro 09 726 750 23 (service de dépannage pour les particuliers) ou au 0 811 010 212 (numéro spécifique pour les Collectivités Locales). Ces numéros sont joignables 24h/24 et 7J/7,
- en cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur.

11 novembre



Le 11 novembre, commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale en 1918, a été célébrée comme il se doit et comme de coutume à Chambon Sainte Croix puis à Chéniers sous la présidence de Gilles Gaudon. Les portes drapeaux : Jérôme Pausé, Jean-Marie Ducoudray et Florian Hirault étaient présents et toutes les personnes présentes sont remerciées pour leur participation sans oublier Marx Delaveau le maître de cérémonie.





Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr

Un contrat territorial, c'est quoi ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement en concertation, avec l'accord écrit du propriétaire.

Toutes ces actions ne peuvent se faire que sur le territoire du Syndicat Mixte de la Petite Creuse (voir carte jointe).

Les enjeux sur le territoire de Petite Creuse

- Restauration des milieux aquatiques
- Gestion des zones humides et milieux annexes
- Actions agricoles
- Acquisition de données
- Communication/sensibilisation

Pistes d'orientations du contrat (2024-2026) :

- Reprise de la médiation à trois experts (SMBPC, CEN NA, Chambre d'Agriculture)
- Continuité avec les exploitants pour maintenir les aménagements en place
- Structuration du volet plan d'eau
- Médiation auprès des communautés de communes non-adhérente au Contrat
- Sélections des bassins versants à inscrire au programme



Avant intervention

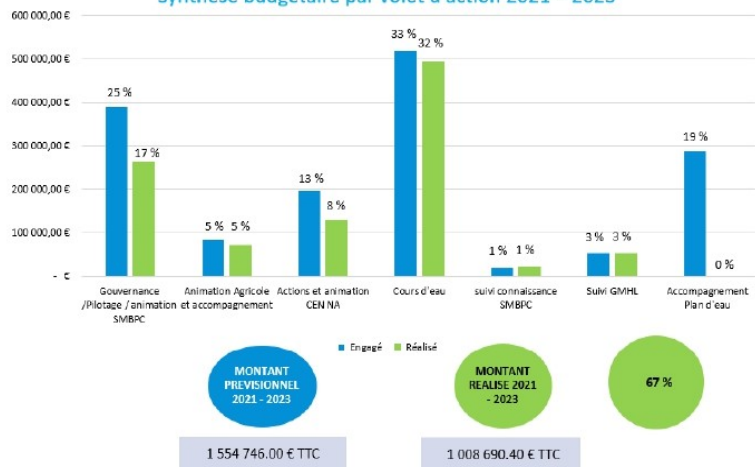


Après intervention

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Bilan intermédiaire du Contrat Territorial Petite Creuse (2021-2023)

Synthèse budgétaire par volet d'action 2021 – 2023



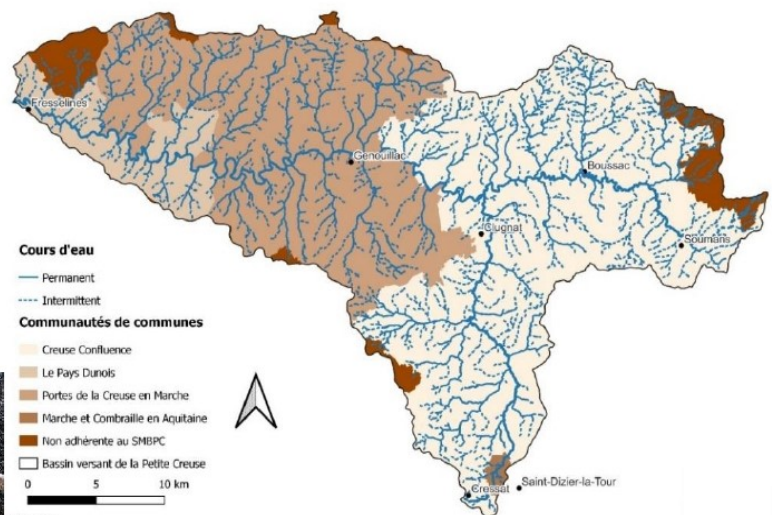
67% des montants inscrits au Contrat ont été dépensés

Points forts retenus (2021-2023):

- Etroite concertation avec les exploitants grâce à une collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse et le CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Deux nouvelles stations de suivi hydrométrique, sur le Verreau (pont de Telline) et sur la Petite Creuse (pont de Malleret-Boussac).
- L'outil « Syndicat mixte » qui est une structure efficace de prise de décision.
- Implication des maîtres d'ouvrages dans l'utilisation du budget alloué pour réaliser les actions.

Points faibles retenus (2021-2023):

- La communication auprès du public sur notre page Facebook et auprès des scolaires.
- La non-adhésion sur une toute petite partie du bassin versant de la Petite Creuse de certaines communautés de communes périphériques qui ne permet pas de construire un programme cohérent.
- Non-utilisation de l'enveloppe « aménagement des plans d'eau »



Technicien :

Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55

julien.lemesle@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47



Page Facebook

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Table ronde : Les soignants inventent une nouvelle médecine rurale

Le 8 juillet 2023 à Chéniers, étudiants, enseignants et soignants se sont exprimés lors d'une nouvelle table ronde organisée par les Drs Landos (maison de santé de La Celle-Dunoise) et Nicolas (réseau de soins coordonnés MarcheProSanté), avec le support de l'association Déclic Nord Creuse : une rencontre à rebours des idées reçues et enthousiasmante !

« Les soignants inventent une nouvelle médecine rurale » : table ronde 2023

Pendant 3 h, une quinzaine de soignants et futurs soignants du Limousin, ont débattu sur ce thème. Après la table ronde en 2022 sur « l'accueil des professionnels de santé en ruralité », il s'agissait ici de confronter l'image de la médecine rurale à la réalité de terrain ; et de voir dans quelle mesure les contraintes dans les territoires ruraux peuvent se transformer en opportunités notamment en termes de travail en réseau et d'innovations.

Plus de 200 personnes (habitants, soignants, élus) ont participé aux échanges, sur place à Chéniers ou à distance par connexion sur YouTube.

La fin des clichés ?

« Si tu ne travailles pas assez, tu finiras... médecin généraliste dans les Ardennes, à Clermont-Ferrand, en Creuse » (sic). Cette phrase rapportée par plusieurs étudiants en 2022 avait de quoi faire réagir. La table ronde 2023 a proposé une autre lecture de la médecine rurale, qui devrait donner envie à de jeunes (futurs) professionnels de santé, de tenter l'aventure. Pour le Dr Nicolas, *« il est important que les jeunes comprennent que la médecine rurale a évolué »*.

L'image de la médecine rurale vue par la future génération de soignants

Intervenant en première partie, des étudiants en médecine de Limoges, Nancy et Clermont-Ferrand ont expliqué que l'image de la médecine rurale est en train de changer. Ils insistent sur l'importance des stages en territoire rural. *« J'ai rencontré des praticiens épanouis, qui ne regrettent en rien leur choix »* témoigne Célia. Ce qui les marque le plus, c'est la qualité de la relation entre soignants et soignés : *« On ne soigne pas un numéro ni une pathologie, on soigne le patient dans sa globalité, on fait de la vraie médecine et ça je ne l'ai pas vu dans mes stages à la ville »* rapporte Julien. Le Pr Buchon, enseignant honoraire à la faculté de Limoges, a approuvé ces propos et a félicité les jeunes pour leur maturité.

Une médecine de qualité est-elle possible à la campagne ?

L'exercice coordonné, le travail en équipe, le partage de tâches et l'utilisation de la technologie pour l'échange des données, tout cela est essentiel pour la qualité des soins dans un contexte de raréfaction des médecins. *« Ainsi on gagne du temps, du lien, de la sécurité et de la qualité de soin »* témoignent les Drs Laurent de MarcheProSanté et Vandenbavière du réseau Millesoins.

L'usage de la téléexpertise (à ne pas confondre avec la télémedecine), la présence de spécialistes sur le territoire et le lien entre hôpital et médecine ambulatoire, toutes ces caractéristiques participent de la qualité des soins en rural.

Zoom sur les innovations en Creuse et ailleurs

La Creuse est un véritable creuset d'initiatives et d'innovations : formations entre soignants, développement de filières de soins non conventionnels pour certaines indications, techniques de pointe en médecine vasculaire (Guéret), spécialistes s'organisant pour réduire les hospitalisations ou leur durée (La Souterraine), expertise Télédent, logiciel P4pillon, concept de temps médical partagé (Médecins Solidaires / Bouge ton Coq !), etc.

Faire connaître les atouts et les opportunités aux (futurs) soignants

Les journaux régionaux (*La Montagne* et *l'Echo du Berry*) ont fait la part belle à l'événement. Trois revues médicales sont partenaires : *Concours Pluripro*, *Egora*, *Exercer*. Et une vidéo destinée aux facultés de médecine sera disponible en octobre 2023 sur la chaîne YouTube [vivreencreuse.fr](https://www.vivreencreuse.fr).

Et vous, chers lecteurs des Amis de la Creuse, vous avez peut-être autour de vous de futurs professionnels de santé ? En relayant autour de vous cet article, vous contribuerez à promouvoir la médecine en ruralité.

Revivre la table ronde : lien vidéo sur demande au 06 61 06 38 52

@Jeunes (futurs) pros de santé : candidature pour venir en renfort des équipes ou demande de stage ou de week-end découverte : Dr Landos 06 77 88 84 96 ; Dr Nicolas 06 60 36 61 19 ; + récente annonce sur <https://www.vivreencreuse.fr/?s=marcheprosante>.



Les intervenants de droite à gauche : Pr D. Buchon, Dr S. Laurent, Dr M. Jardel, Me C. Carrero, Me A. Aumaréchal, Mme G. Pascaud, un patient expert, Dr A. Vandenbavière, Dr M. Chaigneau, Dr J. Villegente, Dr R. Bouquet, Mme D. Grand, Dr JP. Penot, Dr N. Bergeon, Dr L. Lemoing

LE DATURA (*Datura stramonium*)

Attention, plante toxique !

Le Datura aussi appelé herbe du diable ou herbe aux fous est une plante herbacée annuelle de la famille des solanacées. C'est une plante invasive dont l'origine reste indéterminée : probablement Amérique centrale .

Apparence du Datura:

Le Datura se reconnaît principalement à son odeur désagréable au froissement. Il peut atteindre deux mètres de haut et se développe dans tous types de sol. Les fleurs blanches en forme d'entonnoir mesurent jusqu'à 10 centimètres de long. Les fruits sont couverts d'épines et contiennent des graines mesurant environ 3mm. Elle présente des levées échelonnées de juin à septembre, fleurit en fin d'été (juillet/septembre) et atteint le stade grenaison entre septembre et novembre.

Une plante produit entre 500 et 5 000 graines, capables de rester viables de nombreuses années dans le sol.



Le Datura est une plante toxique pour l'homme et l'animal, même en faible ingestion. Ses graines se disséminant facilement, leur nombre ne cesse d'augmenter. On les retrouve à la fois dans les zones cultivées mais aussi sur les bords de routes, les ronds-points, les terrains vagues mais aussi dans les jardins des particuliers. Il est impératif de limiter le développement de cette plante invasive! En effet, la toxicité du Datura provient des alcaloïdes tropaniques qu'elle contient (scopolamine, atropine, hyoscyamine...). Ces alcaloïdes sont présents dans l'ensemble de la plante (fleurs, feuilles, graines et sève).

Que faire si j'ai du DATURA dans ma parcelle?

- Ne pas laisser monter à graines.
- Les arracher manuellement en se protégeant avec des gants afin d'éviter les risques de brûlures
- Sortir les plantes de la parcelle car elles présentent une forte capacité de repiquage et les isoler dans un endroit non cultivé.
- Ne pas les brûler car les fumées dégagées sont extrêmement toxiques.
- Ne pas les mettre dans son compost ni dans un tas de fumier.

Tri à la source des biodéchets : une obligation au 1^{er} janvier 2024 ?



Comment ça, je suis obligé de composter à partir du 1^{er} janvier 2024 ?

Mais je n'ai pas la place. J'habite en appartement...

Depuis quelques mois on entend un peu partout que la loi *Anti Gaspillage Economie Circulaire* impose à chaque foyer de composter à partir du 1^{er} janvier 2024.

Qu'en est-il vraiment ?

Ce que dit réellement cette loi, c'est qu'au 1^{er} janvier 2024, Evolis 23 doit donner les moyens à ses usagers de ne plus déposer leurs déchets organiques, c'est-à-dire les épluchures, restes de repas, déchets de jardin, etc., dans le bac à ordures ménagères, parce qu'ils doivent être valorisés.

Et sur le territoire d'Evolis 23 on est prêt. On est même en avance !

En effet, depuis de nombreuses années, le compostage, solution privilégiée sur les territoires ruraux, est en place. A chacun de s'en saisir ou de garder ses bonnes habitudes pour améliorer encore le détournement des biodéchets du bac noir.

Bien entendu, tout le monde n'a pas la place de composter chez lui.

Et puis, le compostage n'est pas l'unique solution pour détourner ses déchets organiques du bac noir...

On vous explique tout.

Vous n'avez pas de composteur ?

Aucun souci, il vous suffit de vous rendre sur le site internet d'Evolis 23, rubrique compostage, pour commander le composteur qui correspond le mieux à vos besoins.

Il existe 3 modèles, de 300 à 800 litres et de 25 à 40 euros (*à retrouver sur le site internet www.evolis23.fr*).

Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire du compostage en tas, sans aucun composteur, ou en fabriquer un.

Vous n'avez pas la place d'en avoir un chez vous ?

Rendez-vous sur le site internet d'Evolis 23, rubrique compostage, pour localiser les composteurs collectifs les plus proches de chez vous.

S'il n'en existe pas et que vous souhaitez en faire installer un, contactez Evolis 23 (compostage@evolis23.fr).

Et si vous ne savez pas comment vous y prendre...

La rubrique compostage du site internet d'Evolis 23, vous apportera toutes les informations dont vous aurez besoin.

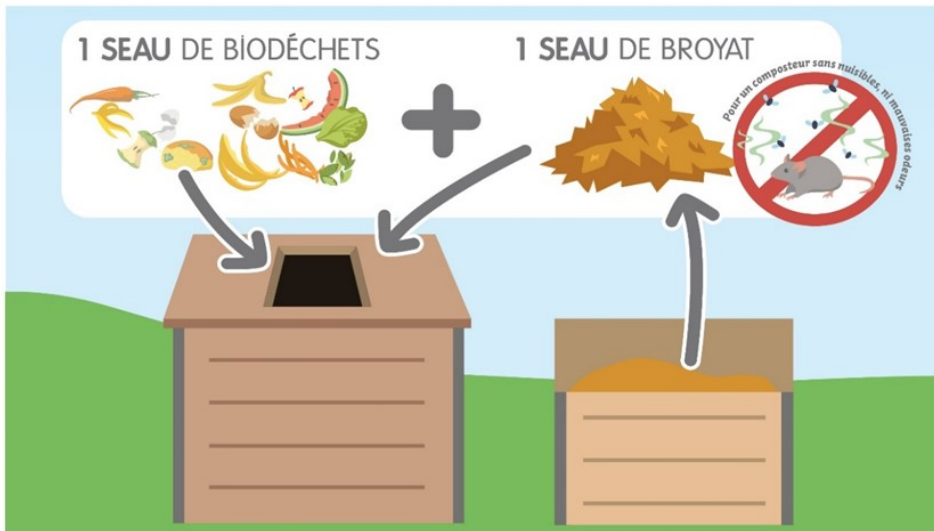


Pour un compost équilibré, il est nécessaire de recouvrir vos apports en biodéchets (matières humides) avec du broyat (matière structurante).

A cet effet, conservez le broyat que vous produisez à partir de vos déchets de jardin, en broyant par vos propres moyens ou en faisant appel à une prestation.

Evolis 23 ou votre jardinier paysagiste engagé proposent un service de broyage à domicile (*toutes les informations sont sur le site internet d'Evolis 23, rubrique broyeur*).

Du broyat est également disponible gratuitement dans les déchèteries de Dun-le-Palestel, Guéret et La Souterraine.



D'autres alternatives pour mes bio déchets...

Des astuces pour lutter contre le gaspillage alimentaire

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas... »

Ce slogan bien connu de tous, vaut également pour le gaspillage alimentaire.

Bien gérer vos achats, par exemple en établissant vos menus de la semaine pour n'acheter que ce dont vous avez réellement besoin, est une solution pour ne pas gâcher la nourriture.

Bien gérer son frigo également, en plaçant les produits en limite de date de consommation devant, pour éviter qu'ils ne se perdent, ou en respectant les zones de froid du réfrigérateur.

Vos fruits sont un peu abimés ? Pourquoi ne pas en faire une tarte ou une compote ?

Et si vous cuisiniez également vos épluchures ? Les chips d'épluchures de légumes ou encore les cakes aux fanes de carottes sont le parfait moyen de les détourner de votre bac d'Ordures Ménagères, mais également du composteur, le tout en se régaland...

Aujourd'hui, sur le territoire d'Evolis 23, 20 kg/an/habitant de nourriture encore emballée terminent dans nos poubelles d'Ordures Ménagères. Avec les épluchures et autres restes d'assiette, ce sont 66 kg/an/habitant de déchets compostables* qui pourraient être valorisés, au lieu d'être incinérés.

Il subsistera toujours des restes de repas mais le premier combat est de réduire le gaspillage alimentaire, qui représente encore 10 millions de tonnes par an en France.

C'est pourquoi nous devons tous veiller à limiter les biodéchets que nous jetons, car le compostage est l'ultime recours avant de jeter !

Pourquoi pas des poules ...?

Parce que les poules sont aussi nos alliées dans le tri à la source des bio déchets, si vous avez un terrain pouvant les accueillir, n'hésitez pas à faire appel à elles...

Non seulement elles vous débarrassent de vos bio déchets, mais pour vous remercier de les nourrir, elles vous offrent des œufs...

Annuaire des entreprises, commerces et artisans à Chéniers

Actif en Creuse	Menzo Van Halm	Le Moulin de Piot	07 55 64 22 33
Animations du Moulin (Les)	Arnaud VAUTRIN	Le Moulin de Piot	06 34 04 03 76
Artisanat d'art	Mathieu RAPP - pseudo HELIO	Le Charrioux	09 80 77 39 07
Artisanat Bois- Tressage	Jean-Claude CHAUMEAUX	11 Reconsat	06 52 68 49 52
Artisanat Cuir et bois	L'Abel Cuir & Max Cimes Annabelle EL GUYEZ- cuir Maxime Moreau- bois	Le Fournioux	06 63 90 98 38 06 27 55 46 76
Assistanat de direction et gestion administrative	Marie-Hélène AUDEBERT	4 le Fournioux	06 62 15 27 37
Atelier de poterie	Solen LE DIGOL	22 Reconsat	06 89 26 25 53
Bar - Restaurant	« La Chaumière » « Chez Tonton »	Place de la Fontaine Moulin de Piot	05 55 81 22 45 05 44 30 09 29
Micro -brasserie	L'Enorceleur Etienne VELGHE	1 Chaumont	07 57 07 98 28
Brocantes	Atmosphère Le Grenier du Meunier	25 Rue du Berry Le Pont	06 07 97 67 37 06 20 09 05 48
Chambres d'hôtes et gîtes ruraux	Andrew et Debbie BOWDEN Paul et Sheila JACKSON	Le Montinazeau Place de la Fontaine	05 55 80 41 16 06 49 75 68 25
Créations tricot	Alexia GATELLIER	8 Les Riolllets	06.15.90.97.33
Coiffeuse	« Salon Capill'Hair » Coiffure mixte et enfants - Valérie NENQUIN	19 Rue du Berry	06 41 30 31 56
Dilisco	Distributeur de livres	Route de Chambon	05 55 51 80 00
Educateur canin	Pascal VELGHE	1 Chaumont	06 40 17 12 24
Entretien parcs et jardins	Jérôme DUCOUSSET	Rochetaillade	05 55 62 80 70
Epicerie		23 Rue du Berry	05 55 61 12 81
Friperie	La Fée Frip 'Ouille Julie VELGHE	Chaumont	06 21 69 13 33
Garages	Sas Marmion - Dépannage, réparations vente véhicules neufs et occasions, concession McCormick Volker OEHLMANN - Réparations	Le Pont Tuilerie Saint Martin	06 66 47 00 58 06 68 47 49 88 05 55 62 13 44
Imagerie aérienne par drone (photo/vidéo)	SG solution Drone Aurélien CONILLEAU	53 Heret	06 62 84 26 19
Maçonnerie générale et autres travaux	Raphaël DESABRE	Les Bordes	06 65 64 74 42
Maisons d'accueil familial	Famille GAZE Famille MITNIK	Heyret Tuilerie Saint Martin	07 62 38 74 80 05 55 62 31 75
Maréchal ferrant Soudure - Forge Rénovation électrique	François CHUFFART	11 Chaumont	06 50 49 99 22
Ménages/brocante	Martine LONGATTE	7 Chaumont	07 62 73 78 92
Plaquiste	Alban LEDER	La Sagne	06 66 59 31 69
Pension félin comportementaliste félin	Etienne VELGHE	2 Chaumont	05.44.30.42.25 07 57 07 98 28
Savonnerie - fabrication de pain et élevage de Baudet du Poitou	« Asinerie de la Petite Creuse Séverine et Alain BALAY	Les Touches	06 42 53 46 95
Taxis	EMC Taxi - Emilien et Pierre	Chez Rateau	06 27 55 39 12
Travaux publics	Thierry LANGLOIS	Heyret	06 99 09 56 56

Les associations

La Section Marche du Comité Animation Loisirs et Culture

Bilan positif pour la Section Marche.

Les randonnées d'été se sont déroulées du 4 juillet au 8 août, avec un nombre constant de participants. Chaque rendez-vous est différent et enrichissant car il nous permet de rencontrer et d'échanger avec de nouvelles personnes.

Pour la seconde année consécutive nous avons organisé une randonnée à la demande du club de foot de Touvent dans l'Indre. Celle-ci était destinée à faire découvrir quelques beaux paysages et sites de notre commune, aux participants (joueurs, dirigeants, parents, etc...) en tout une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Après la randonnée, en leur compagnie nous sommes allés visiter l'asinerie des Touches et pour clore cette belle rencontre, ils nous ont invités à partager leur déjeuner au stade.

Le 1er octobre notre traditionnelle randonnée d'automne a compté une vingtaine de participants. A cette occasion, la collecte effectuée au profit du Téléthon a rapporté 80,00 €.

La Section Marche remercie chaleureusement Maïlys, notre épicière locale, qui a offert les boissons ainsi que les GAEC Désassures et Ducoudray qui nous ont autorisés à passer chez eux.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous aident et qui nous soutiennent dans nos activités.

Nos rendez-vous pour 2024 :

Dimanche 7 avril 2024	:	La Chéniéroise
Du 9 juillet au 13 août 2024	:	Randonnées d'été (tous les mardis à 18h45)
Dimanche 06 octobre 2024	:	Randonnée d'automne (au profit du Téléthon)

N'hésitez pas à nous contacter :

Maryline Forest : 06 77 45 17 40

Denise Miaux : 06 98 79 37 43

Si vous désirez vous joindre à nous, vous pouvez nous contacter :

Maryline Forest : 06 77 45 17 40 - Denise Miaux : 06 98 79 37 43



Association le domaine des alternatives

Durant cette année 2023, l'association le domaine des alternatives a vu son offre d'animation s'étoffer. La plus importante de ses manifestations est son Altermarché. Nous sommes heureux d'avoir vu le nombre d'exposants et de visiteurs augmenter à chaque édition, passant de 79 adhérents à son bar associatif fin 2022 à 439 en cette fin de saison 2023. De la même manière, de plus en plus d'artistes, exposants et participants en tout genre nous font confiance et travaillent avec nous pour vous offrir des événements de qualité.

Aussi, l'association a régulièrement organisé des permaperos, des rendez-vous des familles, des soirées initiation au jeu de rôle ainsi que des manifestations plus ponctuelles telles que des stages de théâtre d'improvisation, le 48h nature en collaboration avec le CPIE des pays creusois ou encore un vide-dressing organisé avec la friperie la fée frip'ouille.

L'année 2023 a aussi été l'occasion de sceller le partenariat avec cette dernière, présente sur le lieu lors des événements ainsi que le mercredi après midi (14h-18h) et le samedi (10h-12h / 14h-18h), une belle manière pour l'association de prolonger ses actions du consommateur mieux.

Notre escape-game créé fin 2022 a aussi connu un certain succès cette année. Puisque nous aimons le changement, cette salle a été supprimée mais ne vous inquiétez pas, la prochaine escape-room est déjà en cours de préparation sur un autre thème, on ne vous en dit pas plus... !

En somme cette année 2023 a été une année pleine de super moments partagés, de rencontre d'idées et de belles collaborations. Malgré cela, nous avons quand même connu un échec en devant annuler les minicamps initialement prévus à cause de problèmes d'organisation. Cependant nous sommes prêts pour vous les proposer durant l'année 2024. Ils se tiendront du 13 au 16 juillet 2024 pour les enfants (7 à 12 ans) et du 18 au 21 juillet 2024 pour les ados (12 à 16 ans). Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, contactez nous pour plus d'informations (ledomainedesalternatives@gmail.com ou 05.44.30.42.25).

Voici un petit avant goût de ce qui vous attend au domaine des alternatives en 2024 :

- Vous retrouverez bien sûr nos Altermarchés chaque 1^{er} samedi du mois d'avril à octobre, mais avec une petite nouveauté cette fois-ci : chaque samedi portera sur un thème différent : nature, arts, savoir-faire, cuisine et alimentation... A chaque fois vous retrouverez notre marché local ainsi que des ateliers et/ou conférences en lien avec le thème du jour. Comme cette année nous vous proposerons une petite restauration ainsi qu'un concert ou spectacle pour clôturer la journée.
- Les rendez-vous des familles seront étoffés d'animations à destination des enfants, là aussi, nous aborderons différents thèmes à chaque fois : créations en tout genre, après-midi déguisée, grands jeux, initiations à différentes techniques artistiques... il y en aura pour tous les goûts !
- Les initiations au jeu de rôle seront toujours possibles sur réservation d'un créneau ainsi que les différentes activités que nous proposons comme l'initiation au self-défense ou au tir à l'arc.
- Les initiations à la permaculture à prix libre se tiendront les week-ends du 16 et 17 mars ainsi que les 19 et 20 octobre. Ils seront l'occasion de s'initier aux différents thèmes que cela englobe : le design en permaculture, la gestion de l'eau, l'autonomie alimentaire... Pour ceux qui voudraient aborder plus profondément ces sujets ainsi que lier théorie et pratique, un stage d'une semaine vous sera proposé du 3 au 9 juin. L'hébergement sera possible sur place.

Enfin, comme le jeu fait partie intégrante de notre identité, nous vous proposerons enfin des soirées jeux de plateau ! Chaque mois, nous commencerons la soirée par un repas puis nous mettrons à votre disposition toute sorte de jeux. Nous ferons aussi des soirées à thème sur le même schéma : murder party (cluedo géant)... Nous partagerons le menu à l'avance et la réservation sera obligatoire dans un souci d'organisation.

Enfin, nous remercions tous nos adhérents, visiteurs et participants pour leur fidélité ainsi que tous ces beaux moments passés ensemble. Nous comptons sur vous pour 2024 et espérons vous retrouver très vite !

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et à bientôt !

L'équipe du domaine des alternatives
05-44-30-42-25 ; 07-57-07-98-28
www.ledomainedesalternatives.fr



Toutes nos activités sportives 2023/2024 ont repris le 15/09/2023 pour le Karaté et le 20/09/2023 pour la gym.

- Les cours de Gym d'entretien sont dispensés par Chloé tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle de la Culture et des Loisirs de Chéniers.
- Les cours de Karaté sont dispensés par Pascal Velghe tous les jeudis de 18h30 à 20h à la salle de la Culture et des Loisirs de Chéniers.
- La salle de tonification musculaire au Stade de Chéniers est ouverte sous conditions, merci de me contacter pour toutes informations.
 - Coté festif :
 - Pour fêter Noël nous ferons une séance de gym sur la thématique de NOEL le 19/12/2023.
 - Nous fêterons la chandeleur le 06/02/2024
 - Toutes personnes désireuses de nous rejoindre, contactez nous, nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires concernant nos différentes activités. Nous vous rappelons que nos cours de gym d'entretien et Karaté sont accessibles à toutes personnes de tous âges. Cependant pour accéder à salle de tonification musculaire il faut être âgé de plus de 15 ans.
 - Petite Information Associative:
 - Le milieu associatif au niveau National est en difficulté par manque de bénévoles. La crise tant sanitaire qu'économique laissera des traces sur des structures en souffrance. Avec le confinement, deux tiers des associations – culturelles, sportives notamment ont dû suspendre leur activité.

Les bénévoles, le tissu associatif, sont dans nos bourgs et nos villages le poumon essentiel de la solidarité, du vivre ensemble, de l'innovation sociétale.

- Pour tous renseignements :



Marie Claude CUVILLIEZ Présidente
Pour la Gym et la Tonification musculaire

06 62 01 57 83

et



Pascal VELGHE
Pour le Karaté

06 40 17 12 24

- ✚ Au plaisir de vous retrouver prochainement. Prenez soin de vous et bonnes fêtes de fin d'année.

Présidente : Marie-Claude CUVILLIEZ



Union Sportive Chéniers Football

Mairie

23220 CHENIERS

Tél. 05 55 62 13 77

N° Club : 519553

Chéniers le 06 novembre 2023

C'est une nouvelle saison qui débute à US Chéniers, avec la délicate question du nombre de joueurs susceptible de continuer l'aventure. A notre plus grande satisfaction, la plupart de l'effectif de la saison passée à renouveler son désir de continuer à porter nos couleurs. Trois nouveaux joueurs sont venus nous rejoindre. Nous invitons malgré tout, jeunes ou moins jeunes qui souhaiteraient participer à notre aventure à venir rejoindre un groupe sympa et volontaire.

Notre début de championnat 2023/2024 s'avère compliqué, les blessures de plusieurs de nos joueurs en sont principalement la cause, nous souhaitons par ailleurs un bon rétablissement à Florian, absent pour une longue période.

Malgré une coupe du monde Qatari plutôt réussie en termes de résultat pour nos bleus, le District constate une continuité dans la perte globale d'effectif, toutes catégories confondues, arrêt de joueurs, désintérêt des jeunes etc... l'avenir va être compliqué pour le football creusois.

Nous avons fait le choix de maintenir la vente des calendriers pour cette fin d'année. Cette opération étant très importante pour l'existence de notre club, je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux différents bénévoles qui se présenteront devant vous.

Une soirée moules/frites a été organisée le samedi 18 novembre 2023 à l'espace de la culture et des loisirs, une autre sera organisée courant mars ou avril (date à déterminer), venez nombreux vous changer les idées et vous amuser pour un prix modique.

Je remercie l'ensemble des sponsors (visible sur le calendrier) pour leur soutien et leur aide, n'hésitez pas à faire appel à eux au besoin.

Je remercie également la mairie pour le prêt et l'entretien des installations sportives, même si actuellement des travaux sur l'ensemble de la toiture s'avèrent nécessaires.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des joueurs et dirigeant(e)s de l'US Chéniers de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et que cette nouvelle année 2024 vous apporte entière satisfaction.

Le président

Philippe GUICHON

Comité d'animation culture loisirs de Chéniers



L'année des animations 2023 s'achève.

Le téléthon en fera la clôture, celui ci aura lieu le 2 Décembre, date qui nous avait été annoncé en début d'année puis décalée au 9 pour laisser place au Sidaction. Nous serons juste en avance d'une semaine.

Tournées dans les villages, chapiteaux à la chaumière, vente de pâté pomme de terre à l'épicerie et en tournées etc. seront comme chaque année à la disposition des bienfaiteurs.

La 44^{ème} brocante fut un succès, le beau temps était de la partie et les visiteurs au rendez vous. Les brocanteurs ont travaillé malgré une petite baisse constatée sur l'ensemble des brocantes. Nous avons eu de nouveaux stands ce qui a permis de garnir le bourg en totalité, ce qui n'était plus arrivé depuis le covid. Très beau 7^{ème} salon des antiquaires où il s'est aussi rajouté d'autres exposants. Il commence à prendre de l'ampleur par le bouche-à-oreille des exposants, ceci est de bon augure. La foire aux livres jeux et jouets a vu des milliers de livres d'occasion joncher les étals et nombres d'acquéreurs leur ont redonné une autre destination afin de combler la soif de lecture.



Les jeux et jouets ont aussi été adopté par d'autres enfants et feront pour certains la joie du père Noël. Le salon des Écrivains a accueilli une vingtaine d'auteurs. Leurs ouvrages divers et variés ont permis aux lectrices, lecteurs ainsi qu'aux lecteurs juniors de trouver leur bonheur. Les soirées d'hiver au coin du feu avec un bon livre peuvent adoucir ces quelques mois où la nuit se profile de bonne heure.

Le week-end du salon des arts nous a fait vivre 2 jours intenses de plaisir avec 46 exposants aux qualités artistiques incontestables mais surtout avec des échanges avec les artistes en toute simplicité. Le salon est fréquenté par de nombreux visiteurs et acheteurs. Ce salon est toujours en partenariat avec « Atelier et vie aux Coudercs » avec Bernard Bondieu qui par la sélection des artistes nous permet cette sublime exposition. Merci de nous avoir apporté ce bonheur des yeux et d'en faire un salon de très bonne renommée.

Le 10 mai nous avons eu un concert place de l'église. Celui ci nous a été proposé dans le cadre du CFPPA *Prévention de la perte d'autonomie* et c'est la formation *Musique en Marche* qui nous a emmené sur la rive gauche au quartier latin avec une ambiance cabaret musicale et chantante qui ont ravi le public venu nombreux se délecter de grandes chansons revisitées avec sensibilité et originalité. Très belles interprétations comme sait le faire cette formation.



Le CACL remercie ses sponsors et partenaires qui participent au bon fonctionnement de ses animations. Le Conseil Départemental- La SAS Marmion- La SARL Degait- Salon Capill'Hair- Groupama et France bleue Creuse.

Merci à la municipalité qui répond présente quand nous en faisons la demande.
Merci aux bénévoles et à mes fidèles lutins du CACL.

Le bureau du CACL et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2024.



Cordialement

La Présidente
Nicole GAUDON
0625466593

Association Communale de Chasse Agréé (ACCA)

L'A.C.CA de Chéniers communique lors des chasses en battues, les chasseurs ont l'obligation de respecter certaines règles liées à la sécurité. De ce fait, ils sont formés, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas des autres utilisateurs de la nature.

Parmi ces règles figure la mise en place de panneaux bords de route indiquant « Chasse en cours ». Malheureusement, ces panneaux sont volés, cassés. Les auteurs de ces méfaits ont le droit d'être des antis chasse mais doit-on pour autant mettre en péril la vie des autres ? Réfléchir avant d'agir semble compliqué pour certains...

Association Yoga pluriels

La reprise des cours s'est bien déroulée en septembre. L'assemblée générale du 4 octobre a reconduit le bureau et tout le monde s'est félicité de l'apport financier de notre brocante du mois d'août.

Lucie, notre sympathique prof, tout en partant les fondamentaux (retour sur soi, respiration, souplesse..) n'oublie pas de varier agréablement notre programme. Tout le monde apprécie !

Bien sûr, une bonne relaxation en fin de séance est bienvenue avec, aussi pour ceux qui le souhaitent, la méditation.

Pour nous rejoindre ou simplement nous joindre :

Mme Poissonnier Josiane : 06.71.33.02.85

Mme Mériгаud Lucienne : 06.63.42.38..98

L'Amicale Bouliste de la Petite Creuse

La saison de la pétanque s'achève. Le club compte pour 2023 50 licenciés dont 12 Féminines. Le club a engagé en 2023 7 équipes dans les différents championnats hivernaux. :

- 1 équipe en 1^{ère} division qui descend en deuxième division
- 1 équipe en 3^{ème} division qui descend en 4^{ème} division
- 1 équipe en 5^{ème} division qui repart en 2024
- 2 équipes vétérans en 3^{ème} division
- 2 équipes féminines dont une s'est qualifiée pour la journée finale pour la montée en Région. Elles finissent 3^{ème}. Pour l'année 2024, nous n'aurons qu'une seule équipe féminine.



Nous avons organisé deux concours officiels, un en juin et l'autre en août.

Les Licenciés ont participé en novembre au championnat organisé par le comité départemental.

Nous avons organisé une journée interne au club qui rassemblait beaucoup de licenciés. L'assemblée générale du club aura lieu le 25 novembre 2023 à l'Espace de la culture et des Loisirs de Chéniers.

Association des amis du Moulin de Piot

La journée de rencontre des amis a eu lieu le samedi 17 juin avec des absents bien regrettés.

2 aquarelles encadrées représentant le moulin et le Bonvenon ont été faites don à l'Association par Bert SHAAP et Mienneke NIEUWENHUYNS, peintes et apportées par Mienneke. Ils étaient tous 2 présents le 17 juin et ont été vivement remerciés. Des cartes postales ont été créées à partir de photos des tableaux et sont en vente par l'Association à l'accueil du camping.

Sabotine, notre B14 a un embrayage tout neuf. Il est prévu de remplacer cette année, jantes et pneus ainsi que le pot d'échappement très malade. Elle roule !

La passerelle construite en 1952 par l'équipe de création des Moulins des Apprentis avec Charles Chareille est interdite au public compte tenu de son état après la rupture d'un câble. La municipalité s'en occupe.

L'association compte 53 adhérents cette année.

Venez nous rejoindre pour une adhésion de 5 € et ainsi contribuer à la conservation de l'histoire des moulins des apprentis de Tonton Chareille et du moulin de Piot.



www.amis-moulindepiot.org

06 07 97 67 37

Monique GAUTHIER

Les Amis de l'Eglise

Retour sur le concert des *Solistes du Paris Symphonic Orchestra* du 13 août dernier. La coïncidence de date avec la brocante n'a pas eu les effets escomptés et l'assistance, bien que substantielle, n'a pas été aussi importante qu'avant la pandémie de la COVID. Dommage pour les absents car le programme était de qualité ! Avec une mention spéciale pour la performance vocale de Laure Poissonnier dont l'interprétation d'un extrait des « *Fiançailles pour rire* » de Francis Poulenc a suscité autant d'étonnement que d'admiration. Nous n'avons pas encore fixé le programme et la date du concert de l'été 2024 mais, une chose est sûre, ce ne sera pas le même jour que la brocante...

Comme chacun a pu le remarquer (et le regretter) nous n'avons pas pu réitérer l'expérience du concert gratuit des élèves du conservatoire du 13ème arrondissement de Paris qui avait eu lieu, l'an dernier, pendant les vacances scolaires de Toussaint. Simplement parce que le professeur de violon de ce conservatoire était retenu pour des concerts à l'étranger. Nous ne pouvons qu'espérer que ce sera possible l'an prochain.

S'agissant du projet de restauration du clocher-porche, une étape importante a été franchie le 15 septembre 2023. C'est la date à laquelle l'avant-projet de l'architecte, déjà approuvé par la Direction régionale des affaires culturelles, a reçu l'approbation de Monsieur le Maire de Chéniers. Sur cette base, l'autorisation de travaux sur monument historique devrait intervenir dans un délai raisonnable et, surtout, les dossiers de candidature des entreprises susceptibles de réaliser ces travaux peuvent enfin être constitués. Reste à trouver des entreprises candidates de qualité, ce qui, dans le contexte actuel, ne sera pas forcément facile...

Enfin, un mot sur le projet de vitrine sécurisée d'exposition des « trésors » de l'église. Un nouveau concept est à l'étude, techniquement et financièrement plus facile à réaliser. Ce qui permettrait peut-être de ne pas attendre la fin des travaux du clocher-porche.



Jean-Michel Lemoyne de Forges

Président

ETAT CIVIL

LE CARNET ROSE

Maïlie, Tiana, Jaïna THIEFFRY à Guéret le 7 septembre 2023

Bienvenue au bébé et félicitations aux heureux parents

LE CARNET BLANC

Pacs : Mme VENET Manon et M. VELGHE Etienne le 5 septembre 2023

Mme GATELLIER Alexia et M. PACTAT Denis le 21 juillet 2023

**Mariage : Mme ORGERET-GARCIA Océane et M. LANNEREY Mathieu
le 09 septembre 2023**

Félicitations aux jeunes couples

DECES

Décès de résidents hors commune, inhumés à Chéniers

Yolande, Jacqueline, Jeanne, Marie-Thérèse GIRAULT née MOULINET, décédée le 27 octobre 2023 à Aigurande

Ginette, Christiane RANTZ née BARJAUD décédée le 7 septembre 2023 à Bonnat

Cécile, Marguerite, Thérèse GAUDON née ROCHETAILLADE décédée le 3 septembre 2023 à Châteauroux

Roger, Jean ROVELON décédé le 10 août 2023 à Aigurande

Lucette, Marie AUCLERT née TRIGAUD décédée le 17 juin 2023 à Sainte-Feyre

François LEGROS décédé le 17 novembre 2023 à Limoges

ANIMATIONS 2024

Les animations annoncées auront lieu sous condition des autorisations requises.
Des annonces seront faites en conséquence par les différents organisateurs.

Date	Manifestation	Organisateur
6 janvier	Vœux du Maire à l'ECL à 15 h	Mairie 05 55 62 13 08
23 et 24 mars	Marché aux puces	CACL 05 55 62 83 38
8- 9 Juin	8ème Salon du Bien être- Beauté- Harmonie	CACL 05 55 62 83 38
8- 9 Juin	Mad Jacques au Moulin de Piot	Piot 05.55.62.80.90
4 août	Fête des Vieux Métiers à la Tuilerie de Pouligny	Terra Ignis 05 55 62 19 61
18 août	8ème Salon des Antiquaires	CACL 05 55 62 83 38
18 août	46 ^{ème} Brocante	CACL 05 55 62 83 38

LES NUMEROS D'URGENCE



Communauté de brigades de Châtelus-M.

Major JARMANN 07 89 25 14 05

Adj SALTEL 06 12 11 62 75

Lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-18h00

Dimanche et jours fériés : 9h00-12h00 / 15h00-18h00

Brigade de Boussac

Adj THOMAS 07 78 10 58 21

Lundi et jeudi : 8h00-12h00

Mercredi : 14h00-18h00

Brigade de Bonnat

Adj-chef LE DREN 06 29 87 71 59

Vendredi : 8h00-12h00



Pharmacie de garde

La garde est assurée **du samedi à 12 h 30 au samedi suivant à 9 h**

En cas d'urgence, composez simplement le **3237** et vous aurez le nom de la pharmacie de garde

PHARMACIES - n° téléphone :

CLUGNAT, Pharm. de l'Eglise : 05.55.65.05.68

BONNAT : 05.55.62.10.12

BOUSSAC, Pharm. de La Place : 05.55.65.14.62

BOUSSAC, Pharm. du Château : 05.55.65.02.78

SOUMANS, Pharm. GUSTAVE : 05.55.65.41.54

GENOUILLAC : 05.55.80.74.07

CHATELUS-MALVALEIX, Pharm. Mathieu : 05.55.80.83.38

Autres numéros importants :

05.55.41.82.02



En appelant ce numéro vous avez la **permanence des soins à Guéret** qui vous indiquera le **nom d'un médecin généraliste de garde**.

Ce service fonctionne tous les soirs de 20 h à 8 h et le week end du samedi 12 h au lundi 8 h. En cas d'extrême urgence, lors d'un malaise grave, joindre directement le SAMU au 15.



09 60 40 44 80

Ce numéro vous permet de connaître le **nom d'un dentiste de garde**.

Ce service fonctionne le dimanche matin et les jours fériés entre 9 h et 12 h.

En cas d'extrême urgence, lors d'un malaise grave, joindre directement le SAMU au 15.

LES MEDECINS		
Dr Landos Dr R'Kha Chaham	La Celle Dunoise	05.55.89.22.24
Dr Laurent	Genouillac	05 19 37 00 23
Dr Denost	Chatelus Malvaleix	05.55.80.84.20
Maison Médicale	Aigurande	02.54.06.31.56

LES KINES
Kinés Bonnat (SCM) 4 Allée des 4 Vents 23220 Bonnat 05.55.81.03.20

SAMU Tél. 15	POLICE Tél. : 17	POMPIERS Tél. : 18	APPEL URGENCE EUROPEEN Tél. : 112
-----------------	---------------------	-----------------------	--------------------------------------